

Cabinet du ministre des Transports - UNE ENTENTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Sainte-Catherine, Québec, le 21 mai 2004 – Les gouvernements du Canada et du Québec annoncent la conclusion d'une entente pour le financement des travaux de parachèvement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion. Le premier volet de cette entente prévoit des investissements conjoints de 21 millions de dollars pour la réalisation des études et autres travaux préliminaires en vue de confirmer l'intérêt d'un partenariat public-privé pour ce tronçon de 35 kilomètres à quatre voies divisées. Rappelons que le tronçon Est de l'autoroute 30 entre Candiac et Saint-Constant sera réalisé et financé entièrement par le gouvernement du Québec.

"Je suis très heureux que le gouvernement du Canada participe à ce projet des plus importants pour la grande région de Montréal, a déclaré l'honorable Andy Scott, ministre d'Etat (Infrastructure). L'annonce d'aujourd'hui démontre une fois de plus la volonté du gouvernement fédéral de travailler en partenariat avec le gouvernement du Québec."

"Cette entente constitue le premier volet d'une entente globale visant le financement conjoint du parachèvement de ce lien autoroutier attendu depuis des années. Nous allons maintenant procéder aux étapes nécessaires à la mise en place d'un partenariat public-privé", a déclaré Yvon Marcoux, ministre des Transports du Québec.

"Le parachèvement de l'autoroute 30 permettra de réduire la congestion sur les grands axes de Montréal tout en améliorant l'accès aux marchés de l'Ontario et des Etats-Unis, tant pour les entreprises du Québec que celles du Canada atlantique", a souligné l'honorable Tony Valeri, ministre des Transports.

Le ministre Marcoux a rappelé que le choix d'une approche de type partenariat public-privé permettra de profiter des économies d'échelle propres à ce mode de réalisation des travaux, d'en partager les risques inhérents et de bénéficier de l'accès à des sources de financement additionnelles. "L'entente que nous annonçons démontre notre engagement ferme de parachever l'autoroute 30 et notre volonté d'opter pour les façons de faire les plus avantageuses", a conclu le ministre.

Les sommes allouées en vertu de l'entente permettront de recourir aux services d'experts techniques, de terminer les études, analyses et autres travaux préliminaires en vue de préciser les conditions éventuelles d'un partenariat public-privé et, le cas échéant, de procéder à la sélection de ce partenaire, de manière transparente, équitable et ouverte. La contribution du gouvernement du Canada provient du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.